

Pabu Infos

Le magazine municipal
de la ville de Pabu



P4-7 Vie municipale

P8-9 Travaux

***Merci au Conseil municipal des jeunes
pour leur investissement***

P11 CCAS

P10 Vie associative et sportive

P12-13 Vie scolaire

P14-16 Conseil Municipal des Jeunes

P17 Citoyenneté

P18-19 Médiathèque

P20-24 Dossier de Presse

P25-29 Vie associative et culturelle





**INSTALLATION • DÉPANNAGE
PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SALLE DE BAINS
ÉLECTRICITÉ • ENTRETIEN**

**7 rue Léon Blum
PABU - 02 96 44 08 03**

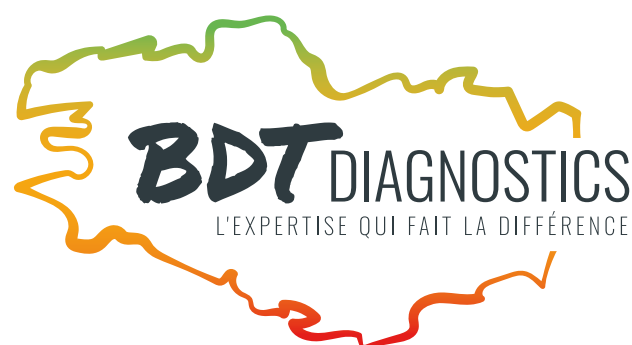


**SPÉCIAL
ANNONCEURS**



***Vous souhaitez
figurer dans votre
magazine municipal
de Pabu ?***

**Contactez Emilie Malargé
02 96 11 97 01 em@roudenn.bzh**



**Diagnostics immobiliers
Vente
DPE
Audit énergétique**

**Emmanuel Beaudet
bdt.diagnostics@gmail.com
06 52 41 30 35**

SOMMAIRE

Editorial p.3

Informations pratiques

La vie municipale :

Etat Civil p.4-5

Urbanisme p.6-7

Travaux p.8-9

Actualités associative
et sportive p.10

Le CCAS p.11

La vie scolaire p.12-13

Citoyenneté

Le Conseil municipal

des jeunes p.14-16

Elections p.17

Médiathèque p.18-19

Dossier de presse p.20-24

La vie culturelle et associative

Club des Ajoncs d'Or p.255

Amicale laïque p.26

FNACA p.27

Rando Pabu p.28

Les Amis des Potiers p.29

Expression de
la minorité p.30

Calendrier des
manifestations p.30

Application Monvillage .. p.31



Flashez-moi pour
accéder au site
internet de la
commune

Éditorial



« Clap de fin ! »

Chères pabuaises, Chers pabuais,

Ce bulletin municipale, porte bien son titre : « Clap de fin ! »
Il clôt un cycle d'un engagement au long cours au service de Pabu et de ses habitants.

Elu au conseil municipal il y a 31 ans, maire depuis 2001, j'ai eu le privilège d'accompagner notre commune dans ses évolutions, ses combats et ses réussites, avec toujours la même conviction : agir dans l'intérêt général et préparer l'avenir.

Parmi les dossiers majeurs qui auront marqué ces mandats, il y a entre autre le combat pour le maintien de l'hôpital sur le site actuel. Ce combat a été très difficile, mais il a été mené avec beaucoup de détermination et aussi la certitude que notre pôle de santé est un équipement vital pour Pabu et l'ensemble du territoire. Il représente l'accès aux soins, mille emplois, une attractivité et plus largement une certaine idée de la solidarité. Défendre notre pôle de santé c'était défendre notre territoire et ses habitants.

L'éducation a également été au cœur de nos priorités. Nous avons consenti des efforts très importants et constants pour offrir aux enfants qui fréquentent nos écoles des conditions d'accueil et d'apprentissage de qualité. Nous avons agrandi les locaux, créé un self au croissant, ouvert une garderie à l'école du bourg, et renouvelé de nombreux équipements. Nous avons veillé à répondre aux besoins des familles, créé la cantine à 1 euros. Tout cela traduit notre confiance dans la jeunesse et l'avenir de la commune.

Au fil des années, Pabu s'est transformé. Le Bourg a connu une véritable mutation avec la construction d'une nouvelle mairie, plus moderne, plus fonctionnelle, symbole d'un service public de proximité. A noter également, l'aménagement d'un parc animalier, d'un soccer avec des espaces de détente de promenades et de rencontres, sans oublier la nouvelle médiathèque. Il y a eu également beaucoup de chantiers de voirie toujours dans le but d'améliorer la sécurité et les déplacements du quotidien.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif. J'ai eu la chance d'être entouré tout au long de ces années par des équipes municipales dynamiques, engagées et motivées, capables de porter des projets ambitieux et de faire face à de nouveaux défis. Je tiens également à remercier les agents communaux pour leur professionnalisme et leur dévouement. Profondément attaché à la commune ils ont toujours eu le souci de bien faire, aux services des pabuais.

Au moment de ce « clap de fin », je ressens avant tout de la fierté pour le chemin parcouru au cours de ces 25 dernières années.

Merci aux pabuaises et pabuais pour la confiance accordée au fil des mandats.

Pabu est une commune vivante et solidaire tournée vers l'avenir, je suis convaincu qu'elle poursuivra son développement avec la même énergie. Alors une fois encore, merci à vous tous qui m'avez encouragé et soutenu au quotidien dans ce rôle d'élus.

■ Pierre SALLIOU
Maire de Pabu

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99
Directeur de la publication : Pierre Salliou. Responsable de la rédaction : Denise Thomas
Comité de rédaction : mairie de Pabu - Photos : mairie de Pabu
Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp



ETAT CIVIL

de l'année 2025



Naissances

Durant l'année 2025 nous avons eu le plaisir d'accueillir 12 nouveaux petits pabuais, dont 6 qui ont souhaité être publiés.

Bienvenue aux 4 filles et aux 3 garçons.

Soline ABBÉ DEREAT, le 22 février
Eren RABET, le 4 mars
Mathilde PEUROU, le 28 avril
Klyde SIMON, le 12 juin
Margaux LEFAIT, le 26 septembre
Wyatt LE BAIL, le 10 octobre
Anna HENRY, le 17 décembre

12 naissances



Mariages



Nous avons eu le plaisir de célébrer 9 mariages, dont 3 qui ont souhaité être publiés et nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux couples :

Adrien ABBÉ et Marion DÉRÉAT, Le 19 avril

Cyrille CONEGGO et Mélanie ETRILLARD, Le 10 mai

Pierre CLOUET et Chantal BAUVY, Le 20 septembre

9 Mariages



PACS

Nous avons enregistré 12 PACS, Félicitations à ces nouveaux couples.

12 PACS

Changements d'état civil

En 2024, la commune a enregistré 2 changements de noms et 4 changements de prénoms.



Décès

**69 Pabuais nous ont quittés durant l'année passée.
Ce chiffre comprend ceux qui ont eu lieu à domicile, et ceux du Centre Hospitalier et de ses EHPAD.**

Nous nous associons bien évidemment à la peine des familles concernées.

Sébastien LE SOLLEU, 48 ans, le 2 janvier
Gilbert TOUDIC, 94 ans, le 3 janvier
Anne-Marie LAUNAY, 88 ans, le 3 janvier
Bruno L'HÉRÉEC, 60 ans, le 8 janvier
Agnès LE FOULER, 94 ans, le 11 janvier
Claude LEGENDRE, 89 ans, le 22 janvier
Anne LEMOINE, 84 ans, le 24 janvier
Henri LE GOAS, 74 ans, le 31 janvier
Jean-Yves COSSIN, 66 ans, le 12 février
Georges REDOR, 80 ans, le 12 février
Louise BIDAMANT, 89 ans, le 14 février
Hervé GUYOMARD, 76 ans, le 19 février
Monique SILVESTRE, 91 ans, le 12 mars
Jeanine INTEM, 80 ans, le 18 mars
Marie Thérèse LE BOULANGER, 89 ans, le 25 mars
Louise GRAIN, 88 ans, le 28 mars
René LE GALL, 81 ans, le 29 mars
Christiane TRÉGUIER, 85 ans, le 31 mars
Colette LABBÉ, 66 ans, le 10 avril
Ernest DUGAY, 87 ans, le 1^{er} mai
Annick LUCAS, 73 ans, le 5 mai
Martine LOZAHIC, 61 ans, le 8 mai
Jeannine RICHARD, 92 ans, le 10 mai
Marie-Thérèse, LE GALL 89 ans, le 17 mai
Jacqueline FAYADAT, 93 ans, le 24 mai
Jean AUGER, 92 ans, le 28 mai
Jean-François GALARDON, 67 ans, le 28 mai
Raymond FORD, 79 ans, le 3 juin
Roger LE GLATIN, 74 ans, le 27 juin
Roger LABBÉ, 79 ans, le 8 juillet
Christiane BÉREAUX, 87 ans, le 11 juillet
Marie Thérèse LE HÉNAFF, 86 ans, le 11 juillet
Jean PEILLET, 90 ans, le 25 juillet
Philippe CRUSSON, 65 ans, le 27 juillet
Hervé MONFORT, 72 ans, le 1^{er} août

Joseph IWANICKI, 92 ans, le 4 août
Annick LAURENCE, 86 ans, le 6 août
Béatrice LE ROUX, 62 ans, le 9 août
Joseph AMOURDA, 79 ans, le 10 août
Claude LE BUAN, 82 ans, le 13 août
Jeanne TOUDIC, 95 ans, le 20 août
Martine MORVAN, 70 ans, le 3 septembre
Thi-Cuc PHAM, 96 ans, le 10 septembre
Michel CALLEC, 76 ans, le 12 septembre
Nicole LE ROUX, 93 ans, le 13 septembre
Giuseppe RAIMONDO, 88 ans, le 29 septembre
Marie Thérèse ROLLAND, 98 ans, le 10 octobre
Françoise HAMON, 70 ans, le 11 octobre
Jean LE ROUX, 73 ans, le 19 octobre
Monique MASSON, 80 ans, le 20 octobre
Roger KERMARREC, 97 ans, le 24 octobre
Gisèle LE GAC, 98 ans, le 26 octobre
Gildas LE CALVEZ, 57 ans, le 6 novembre
Alice LE BRIS, 97 ans, le 11 novembre
Joëlle LASBLEIZ, 82 ans, le 17 novembre
Madeleine BUAN, 90 ans, le 23 novembre
Théophile LE QUÉRÉ, 77 ans, le 23 novembre
Rosa LE DU, 89 ans, le 28 novembre
Assunda SOURDET, 98 ans, le 1^{er} décembre
Michel GUÉRIN, 92 ans, le 4 décembre
Emile JOSODOLA, 92 ans, le 4 décembre
Alice LE MERDY, 89 ans, le 6 décembre
Osmane LE HUÉROU, 91 ans, le 9 décembre
Odile MARQUIER, 93 ans, le 10 décembre
Georgette LE SEC'H, 96 ans, le 13 décembre
Marie-Thérèse JÉZÉQUEL, 88 ans, le 16 décembre
Anne Marie LE BOZEC, 92 ans, le 18 décembre
Danielle, Jeanne JOUFFROY NEU, 83 ans, le 30 décembre
Marcel, Jean, Paul GUILLOU, 78 ans, le 30 décembre



URBANISME 2025



URBANISME BILAN 2025

14 demandes de permis de construire
(contre 19 en 2024) :

Ces demandes regroupent :

3 permis pour maison individuelle
(2024 : 5)

- Auvents lycée Restmeur
- Hangar agricole
- Extension habitation
- Magasin SCI PHAM – Zone St-Loup
- 2 Garages particulier
- Contrôle technique – Zone St-Loup
- Tribune terrain foot Croissant
- Garage particulier
- Extension habitation
- Bowling, Padel – Zone St-Loup

1 Autorisations de travaux
(contre 4 en 2024)

51 Déclarations préalables (contre 44 en 2024) - Travaux divers hôpital

90 Demande de certificats d'urbanisme
(contre 85 en 2024)

48 Déclarations d'intention d'aliéner
(contre 37 en 2024) dont :

- 6 pour terrain
- 42 pour maison



Base Nationale des Adresses



À quoi sert l'adressage ?

JE SOUHAITE ME
RACCORDER À LA FIBRE

JE VEUX EFFECTUER UNE
DÉMARCHE EN LIGNE

J'AI BESOIN D'ÊTRE
SECOURU

J'ATTENDS UNE
LIVRAISON



Dans le cadre de ses obligations légales, la commune de PABU a procédé à la certification de l'ensemble des adresses présentes sur son territoire.

Cette opération, menée en partenariat avec La Poste, est désormais achevée.

Elle avait pour objectifs :

Quels avantages concrets ?

1. De renforcer l'identification des lieux afin de faciliter l'intervention **des secours en cas d'urgence**.
2. D'améliorer l'accès aux services tels que les livraisons, les soins à domicile, ou encore les prestations de La Poste.

Lors des vérifications sur le terrain, des difficultés ont été constatées en raison de l'absence de signalétique sur certaines propriétés. Cette situation peut nuire à l'efficacité des services publics et compromettre la sécurité de tous.

> Il est donc vivement conseillé à chaque administré de veiller à la pose d'une plaque d'adresse visible et conforme sur son habitation.

Des courriers vont être adressés aux quelques personnes dont l'adresse a dû être modifiée sur la base des avis des experts en adressage.

Pour consulter votre numéro de voie, vous pouvez accéder à la Base Nationale des Adresses via le lien suivant :

adresse.data.gouv.fr

Nous vous remercions pour votre collaboration dans cette démarche d'intérêt général, qui contribue à renforcer la qualité de vie et la sécurité de chacun.

Elle est conforme à la réglementation RGPD sur le respect de la protection des données personnelles.

L'appli carte Vitale contient les données en lien avec les remboursements (identité de l'assuré et celles des ayants-droit, numéro de sécurité sociale, régime d'assurance maladie et organisme de rattachement, résumés de factures des soins). Elle permet d'attester de l'affiliation à l'assurance maladie obligatoire et ne contient pas d'information médicale.





MODIFICATION

du PLUi

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé une procédure de modification simplifiée n°1 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), afin d'adapter ce document structurant aux besoins actuels du territoire et d'en faciliter les applications.

Cette évolution du PLUi vise à rendre certaines règles plus adaptées aux projets en cours, à clarifier plusieurs dispositions pour simplifier les démarches d'urbanisme, à corriger des erreurs matérielles identifiées, à actualiser le document au regard des évolutions réglementaires récentes et à intégrer des ajustements favorables aux enjeux environnementaux.

Du 24 novembre 2025 au 9 janvier 2026, le dossier de modification simplifiée était mis à la disposition du public. Chacun était invité à en prendre connaissance et à formuler ses observations, qui pourront être prises en considération pour affiner le contenu du document.

OBJET DE LA PROCEDURE

Le projet de modification simplifiée n°1 du PLUi vise à :

- Modifier certaines dispositions du règlement écrit pour permettre la réalisation des projets ;
- Faciliter l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme et répondre aux difficultés techniques d'application des règles ;
- Rectifier des erreurs matérielles ;
- Mettre à jour le PLUi suite aux évolutions réglementaires ;
- Apporter quelques modifications ayant une portée significative et positive sur les enjeux environnementaux.

CONCERTATION

La procédure de modification simplifiée du PLUi a fait l'objet d'une mise à disposition du dossier auprès du public selon les modalités définies par délibération au Conseil communautaire de Guingamp-Paimpol Communauté du 21 octobre 2025.

Le public a pu consulter le dossier de modification et s'exprimer du **24 novembre 2025 au 09 janvier 2026**. Ce dossier était composé des pièces modifiées du PLUi, des actes administratifs et des avis rendus.

Le dossier de modification reste consultable via le lien suivant : <https://nextcloud.guingamp-paimpol-agglo.bzh/s/qcmZamtdMbnGXkT>

Cette concertation a permis de :

- Mobiliser les acteurs du territoire.
 - Prendre en considération certaines observations du public en vue d'apporter des ajustements aux documents du PLUi.
- Le Conseil communautaire du 03 mars 2026 est tenu de dresser le bilan de la concertation.



CONSULTATIONS

– Avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Bretagne

Dans le cadre de cette procédure, Guingamp a saisi l'Autorité environnementale de Bretagne (MRAe) pour avis le 14 novembre 2025. Cette dernière dispose de 2 mois afin d'analyser le dossier de modification simplifiée n°1 du PLUi et donner son avis sur la nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

– Avis des Personnes Publiques et Associées

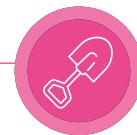
Le 14 novembre 2025, le dossier de modification simplifiée n°1 du PLUi a été transmis aux Personnes Publiques et Associées (les 57 communes, les partenaires institutionnels, etc.). Les PPA disposent également de deux mois pour faire part de leurs observations.

Suite aux avis des PPA et aux contributions du public, des ajustements seront réalisés sur le dossier de modification.

APPROBATION

L'avis de la MRAe est déterminant pour pouvoir poursuivre la procédure et espérer une approbation du PLUi le 03 mars 2026. Dans ce cas, le PLUi modifié pourrait être exécutoire au printemps 2026.

■ La rédaction



LE POINT

sur les travaux

Chemin du Rucaer

L'entreprise SPTP a terminé, sous réserve de quelques travaux de finition, l'aménagement du Chemin du Rucaer. Les travaux menés ont permis de restaurer la bande de roulement qui était fragilisée à plusieurs endroits. Ils ont aussi consisté en la mise en place d'aménagements sécuritaires pour réduire la vitesse dans la rue, tout en permettant la pratique du

vélo en sécurité. Nous remercions les entreprises pour leur patience compte tenu des restrictions de circulations qui ont été rendues nécessaire pour mener à bien ces aménagements. Les travaux réalisés permettront, à n'en pas douter, d'améliorer les conditions de circulation dans la rue, tant pour les automobilistes que pour les piétons ou les cycles.



Restauration de la bande de roulement chemin du Rucaer



Aménagements sécuritaires pour réduire la vitesse

Création d'un parc d'éducation à l'environnement

Le projet de création d'un parc d'éducation à l'environnement au bourg est presque terminé. Le terrassement initial a laissé place à la création des fosses et à la réalisation de l'ensemble des plantations : fruitiers, haies, arbustes... Un circuit en géogrille a aussi été matérialisé autour de la parcelle, qui permettra de prolonger la balade lorsque les conditions météorologiques le permettront. Quelques jeux seront implantés pour les enfants ainsi qu'un kiosque qui sera réalisé en interne et permettra de disposer d'un endroit abrité, pour l'école du dehors entre autre.



Nouvelles plantations au parc

Carrefour du Cozen

En dehors des marquages et peintures qui seront finalisés lorsque les conditions seront meilleures, les travaux de sécurisation du carrefour sont terminés. L'élargissement de la route départementale et la création d'une traversée en deux temps de la voie permettent désormais aux cyclistes et aux piétons de pouvoir traverser la route dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Nous attirons l'attention, aussi, sur la réduction de la vitesse à 70 km/h sur la RD712. Nous espérons sincèrement que l'aménagement, financé à la fois par le Conseil départemental et la commune, permettra de ne plus considérer ce carrefour comme accidentogène.



Traversée de RD 712 sécurisée grâce aux aménagements du carrefour du Cozen





Tribune au stade du Cozen

La société Bati sport est intervenue en ce début d'année pour la pose d'une nouvelle tribune au stade du Cozen. Ce projet structurant, attendu par de nombreux habitants et associations sportives, entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. La pose d'une tribune couverte, plus confortable et mieux équipée, n'est pas seulement une construction, mais un lieu de vie, de rencontres, de partage, elle permet d'offrir à tous les habitants un espace chaleureux pour vibrer ensemble.



La tribune au stade du Cozen prend forme



Self de l'école du croissant :

Le nouveau restaurant scolaire est entré en fonctionnement et il ravi les utilisateurs comme les agents. Les enfants disposent d'un espace moderne et fonctionnel pour déjeuner et sont appelés à faire preuve de plus d'autonomie à l'occasion du repas, du service jusqu'au tri des déchets. L'acoustique a aussi été pensée pour le confort de tous et limite les bruits excessifs dans l'espace de restauration. Par ailleurs, l'agrandissement du préau réalisé s'avère particulièrement utile pour abriter les enfants ces derniers mois à l'occasion de la pause méridienne ou des récréations.

Un agencement du self du croissant vers plus d'autonomie



Les nouvelles couleurs de l'espace restauration du self du croissant



■ Jean-François RAULT,
adjoint aux travaux



TÉLÉTHON 2025 :

25 ans d'engagement, de solidarité et d'espoir

Participants à l'atelier Zumba de tous âges et de tous niveaux

Cette année encore, Pabu s'est mobilisée avec cœur pour le Téléthon, sous la coordination infatigable de Bernard Henry, qui pilote cette belle aventure locale depuis 25 ans. Grâce à lui, et à tous ceux qui l'ont accompagné, élus, associations, bénévoles, la CME, la commune a une fois de plus démontré que la solidarité est une force vive.

Le Téléthon 2025 s'est déroulé en trois temps forts :

- Un vide-grenier convivial le 23 novembre, réunissant une trentaine d'exposants.
- Une soirée Zumba le 28 novembre, avec plus de 130 participants, dans une ambiance festive et familiale.
- Une journée d'activités le 29 novembre : marche, vélo, jogging, atelier cartes, musique avec les élèves de l'Entente En Avant Pabu et le groupe TRIBAN, autour d'un bon chocolat chaud.



Remise du chèque du téléthon

Exposants du vide grenier 2025 au profit de l'AFM Téléthon



Démonstration des chorégraphies par les experts sur scène

Ces moments partagés ont permis de récolter 2997 €, soit une progression de 18 % par rapport à l'an passé. Depuis le premier Téléthon communal, 38 693 € ont été collectés à Pabu pour soutenir la recherche et les familles touchées par des maladies rares. La collecte nationale se fait de 3 façons, à travers les manifestations sur le terrain, le 36-37 et par internet. En règle générale, l'arrêté de compteur inscrit sur le plateau de France 2 et 3 au moment du clap de fin est dépassé de 10% au moment de la clôture de l'arrêté de

comptes en avril. Tous les journalistes et artistes viennent gracieusement, comme chacun des bénévoles et organisateurs des manifestations.

Nous rappelons que pour 100€ donnés, 50€ partent pour la recherche, 30€ pour l'aide aux familles, 10€ en charges de personnels, 6€ à la communication scientifique au niveau mondial, 4€ en frais de gestion de la collecte.

Après les interventions de Bernard Henry, adjoint et organisateur, Pierre

Salliou, maire, Marie Jo Cocguen, conseillère déléguée au cadre de vie, dont le témoignage fut à la fois poignant et émouvant, la remise de chèque officielle a été faite par les enfants de la CME qui ont remis le chèque à Mireille Jagu et Jean-Yves Bertrand, coordinateurs Téléthon Ouest Côtes d'Armor, suivi d'un moment de convivialité.

■ **Bernard HENRY,**
Adjoint à la vie associative et sportive

RÉUNION POUR l'« Atelier équilibre »



Participants à la réunion « Atelier équilibre »

Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes à la mairie de Pabu vendredi 19 septembre après-midi pour assister à la réunion de présentation de l'atelier équilibre et prévention des chutes. Seize personnes ont ainsi pu s'inscrire et constituer un groupe complet.

Elsa Martins, responsable départementale de l'association Siel Bleu a expliqué que l'atelier se déroulera sur 16 séances, à la salle des fêtes, chaque vendredi, de 16h15 à 17h15. Les séances de travail seront axées principalement sur l'équilibre sous toutes ses formes, mais aussi sur les techniques pour savoir se relever en cas de chute. Cet atelier peut se mettre en place grâce à la convention entre le CCAS et l'association et la gratuité est rendue possible du fait de l'engagement des différentes caisses de retraite.

COLIS aux octogénaires

Comme le veut la tradition, le CCAS offre un colis de douceurs aux aînés de la commune âgés de 81 ans et plus et qui n'ont pu participer au repas du 11 novembre.

Cette distribution est faite par les élus et les membres du C.C.A.S. Elle favorise la rencontre avec les administrés. Au total, 160 personnes vont bénéficier

de ce colis, dont 22 ont le bonheur de vivre en couple.

Comme l'an dernier, l'almanach « Notre Temps 2026 » est offert à chacun.

Trente personnes résident en EHPAD (Ty-Névez, Hortensias, La Petite montagne, Résidence Beau-Chêne, Keranno et Kersalic), ils ont reçu un colis composé de produits d'hygiène.

Résidents de la "Petite Montagne"



Membres de CCAS prêt pour la distribution des colis

Repas du 11 novembre offert par le CCAS

La cérémonie de commémoration empreinte de solennité et de recueillement a été marquée par la remise de diplômes aux porte-drapeaux Henri Anthoine et Louis Le Flour, en reconnaissance de leur engagement et de leur fidélité à ce devoir de mémoire. A l'issue de la cérémonie, la convivialité a pris le relais avec le traditionnel banquet annuel offert aux Pabuais de plus de 70 ans. Ce ne sont pas moins de 170 convives qui y ont pris part, dont le maire et les élus et 10 membres de la commission municipale des jeunes qui se sont chargés d'animer l'après-midi. Ce banquet des aînés se veut être un moment chaleureux et permet ainsi de réunir plusieurs générations, renforçant ainsi les liens intergénérationnels.



Banquet des aînés

Cette visite est un moment précieux d'échange et permet d'apporter un peu de réconfort et de rompre la solitude.

Je tiens à remercier tous les membres du CCAS pour leur participation à la distribution des colis, moment privilégié de partage et de convivialité, apprécié de tous.



Résidents des "Hortensias"

■ Denise THOMAS,
adjointe aux affaires sociales



LES NOUVEAUX

enseignants

Sur la page de la vie scolaire du dernier Pabu infos, nous évoquions l'arrivée de nouveaux enseignants. Pour mieux les connaître, ils ont accepté de répondre à quelques questions.

David Le Bescont

David Le Bescont qui nous a rejoints cette année à l'école du croissant pour la classe de Grande Section et Cours Préparatoire a bien voulu répondre à ces quelques questions :

1. Pouvez-vous vous présenter et parler de votre parcours ?

Je suis originaire de Tréglamus et j'ai travaillé environ 10 ans dans le privé avant de devenir enseignant en 2008.

2. Pourquoi avoir postulé sur notre commune dans cette école ?

Comme j'ai eu un poste de remplaçant sur Guingamp nord pendant 10 ans, je connais toutes les écoles du secteur et en postulant à Pabu, je savais où j'allais. Je connais presque tous les adultes de l'école (enseignants et périscolaires) et ils me connaissent également. Comme j'ai déjà fait plusieurs remplacements sur l'école, je connaissais donc également les locaux (qui me conviennent très bien). Je savais également que la municipalité est à l'écoute des besoins de l'école et un soutien infaillible.

3. Quels sont vos objectifs pour cette année scolaire avec vos élèves ?

Je souhaite faire au mieux pour que tous les élèves soient heureux de venir à l'école et parviennent à progresser suffisamment pour intégrer sereinement le niveau supérieur.

4. Un petit mot pour conclure

Je suis content d'avoir obtenu un poste dans cette école.





Klervi Lalande

Klervi Lalande, professeure des écoles à l'école bilingue, en cours moyen première et deuxième année, c'est aussi prêtée au jeu :

1. Qu'est-ce qui vous passionne dans l'enseignement et vous a conduite à devenir enseignante ?

L'enseignement est une source d'enrichissement au quotidien. Des échanges de savoirs se font du professeur vers l'élève mais aussi de l'élève vers le professeur. Sans oublier que c'est un travail d'équipe au quotidien.

2. Qu'appréciez-vous particulièrement dans l'école Skol ar Yezhoù et dans cette commune ?

Le fort lien avec la culture bretonne qui m'anime depuis mon enfance et qui est très présent dans cette école. Par ailleurs, nous avons la chance de travailler au sein d'une très belle école située dans un cadre verdoyant et entourée d'animaux.

3. Quels projets ou activités avez-vous prévus pour vos 23 élèves de CM1/CM2 cette année ?

Nous allons travailler sur les fondamentaux, bien sûr, mais aussi sur la culture bretonne à travers



ses danses, ses chants et ses contes notamment. Nous avons également entamé un cycle d'endurance avec les élèves. L'objectif sera de courir pour le Cross de la solidarité.

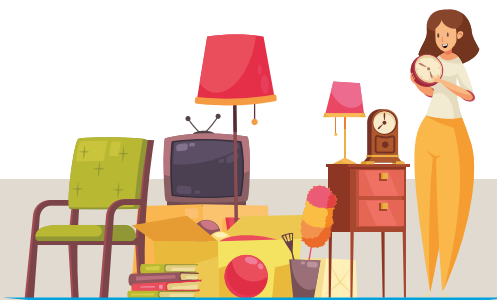
Par ailleurs, le cycle 3 étant la porte d'entrée vers le second degré, nous irons donc pousser les portes du collège pour préparer le futur des élèves.

4. Comment aimeriez-vous que vos élèves et les parents vous décrivent à la fin de l'année ?

Il est difficile de répondre à cette question mais ce que je souhaite avant tout, c'est d'être la plus juste et de répondre au mieux aux attentes et besoins des élèves et de leurs parents.

■ **Jamila KARROUMI,**
adjointe aux affaires scolaires

APE Skol Ar Yezhoù



Depuis plusieurs années, l'APE Skol Ar Yezhoù organise un vide grenier (Brik Ha Brok) accompagné du festival Pikou Panez, cette année celui-ci aura lieu le dimanche 24 mai prochain. Cet événement est ouvert à tous les habitants de Pabu et met un point d'honneur à valoriser la culture locale, son patrimoine et fait appel à des artistes locaux. Ce festival met en exergue la richesse culturelle de notre territoire. Ce dimanche 24 mai 2026 sera à nouveau l'occasion pour Pabu de faire place aux enfants (petits et grands) de tout le pays de Guingamp : marionnettes, spectacles de rue, musique, maquillage, jeux en bois, gouren, bien sûr la restauration et une buvette est prévue sur place.

■ **Le bureau de l'APE Skol Ar Yezhoù**



LE CONSEIL MUNICIPAL

des jeunes de Pabu



Collecte de jouets 2025

Mercredi 10 décembre, les jeunes du Conseil municipal des jeunes, accompagnés par Jamila Karroumi, Fabienne Broudic et Nadine Le Moigne, ont accueilli en mairie les bénévoles de la Croix-Rouge de Guingamp pour la remise des jouets collectés à l'occasion de Noël.

Depuis six ans, cette action solidaire est devenue un rendez-vous attendu. Chaque année, la mobilisation grandit et permet d'offrir des moments de joie à des enfants dont les familles traversent des périodes difficiles. Les jeunes élus ont rappelé combien cette initiative leur tient à cœur et leur souhait qu'elle continue à vivre dans les années à venir.

La responsable de la Croix-Rouge de Guingamp, Yveline Connan, a remercié les jeunes pour leur engagement. Elle a rappelé que la vestiboutique de l'antenne permet de soutenir près d'une centaine de familles grâce aux aides financières accordées, et que les maraudes, organisées chaque mercredi soir sur la place du Centre, la place du Vally et à la gare, viennent en aide à 45 à 60 personnes.

Ce moment de partage a une nouvelle fois montré combien la solidarité locale, portée par les jeunes et les bénévoles, peut faire la différence à l'approche des fêtes.



Remise de la collecte de jouets 2026 aux bénévoles de la croix rouge

Les vœux du maire



Lors de la cérémonie des vœux du maire, ce dernier, Pierre Salliou a posé trois questions aux jeunes conseillers, voici leurs réponses.

En regardant tes six années au CMJ, quelles expériences ou leçons t'ont le plus marqué ?

Clervie : « Ces 6 années en tant que jeune élu m'ont permis de tirer quelques leçons. J'ai tout d'abord compris que la citoyenneté n'est pas un concept abstrait, mais un engagement quotidien au service des autres. J'ai également compris que le dialogue et l'écoute sont essentiels pour des projets collectifs. Car en effet pour que chaque projet aboutisse il faut du travail, une certaine rigueur et beaucoup de persévérance.

Par ailleurs, ces six années d'engagement m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de notre commune et les responsabilités qui reviennent aux élus. Le conseil municipal des jeunes m'a aidé à grandir, prendre confiance en moi notamment en m'exprimant devant les autres.

En somme cette expérience restera un pilier de mon parcours qui m'a permis de prendre des décisions, mener des projets et enfin découvrir de nouvelles personnes.

C'est pour ces raisons que j'aimerais remercier l'ensemble du conseil municipal mais plus particulièrement Jamila, Nadine et Fabienne qui ont su nous encourager et nous encadrer tout au long de ce mandat. »

Parmi les actions ou projets que tu as menés au CMJ, lesquels te rendent le plus fier et pourquoi ?

Inès « Quand on est jeune et qu'on vit à Pabu, on a souvent des idées, des envies et des choses à dire, mais pas toujours l'occasion de les exprimer.

Si je pouvais améliorer une chose dans la commune de Pabu, ce serait justement de donner encore plus de place aux jeunes dans la vie de la commune, tout en favorisant davantage les échanges entre les générations.

En tant qu'élue au Conseil municipal des enfants depuis le début du mandat, j'ai eu la chance de pouvoir m'exprimer, proposer des projets et participer activement à la vie citoyenne. Cependant, tous les jeunes n'ont pas forcément cette



Les jeunes conseillers réunis pour commémorer le 11 novembre

opportunité ou ne savent pas toujours comment s'engager. Pourtant, les jeunes ont des idées, de l'énergie et un regard différent sur leur commune.

Renforcer les espaces et les actions dédiés aux jeunes, qu'il s'agisse de lieux pour se retrouver ou de projets culturels, sportifs ou citoyens, permettrait de créer plus de lien entre eux, mais aussi avec les autres générations. À ce titre, j'aimerais qu'il y ait davantage de moments de partage entre les jeunes et les anciens.

J'ai notamment beaucoup apprécié le repas du 11 novembre. Nous avons passé une après-midi très agréable avec les anciens : nous avons échangé, chanté et dansé. Ce fut un réel moment de bonheur et de convivialité. Multiplier ce type de rencontres permettrait de renforcer le lien social, de transmettre des souvenirs et des valeurs, et de créer une véritable solidarité entre générations.

Faire confiance aux jeunes, c'est leur donner envie de s'engager aujourd'hui pour construire la commune de demain, aux côtés de ceux qui en ont déjà écrit l'histoire. »

Si tu pouvais améliorer une chose dans la commune de Pabu, que ferais-tu et pour quelle raison ?

Baptiste : « Les expériences qui m'ont le plus marquées sont l'ensemble des projets que nous avons pu étudier et



Campagne contre le harcèlement coordonnée par le CMJ

concrétiser avec l'équipe de jeunes. Je peux tout particulièrement parler des récoltes de jouets solidaires à destination de la Croix Rouge mais également l'organisation de la chasse à l'œuf au moment de Pâques. Nous avons de même mis en place une campagne contre le harcèlement afin de sensibiliser les élèves des écoles primaires de Pabu. Au même titre l'élément le plus important qui m'a le plus marqué est notre participation aux différentes cérémonies commémoratives.

Mais à mon goût l'expérience qui m'a le plus marqué est la découverte de l'Assemblée nationale et celle du Sénat. Ces visites nous ont permis de mieux comprendre la démocratie et ses institutions mais également de donner un sens à notre engagement local.



Le CJM au repas du 11 novembre



LE CONSEIL MUNICIPAL EN IMAGES

de 2000 à 2025 en images :

2024



2023



2022



2025



2021



ELECTIONS MUNICIPALES

15 et 22 mars 2026

Infos générales

Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Le fonctionnement du scrutin de liste proportionnel

Si la liste obtient la majorité absolue dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir. Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la règle proportionnelle de la plus forte moyenne.

Si aucune liste n'atteint les 50 % des suffrages exprimés au premier tour, un second tour est organisé, auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant recueilli 10 % des suffrages exprimés. Plusieurs listes peuvent fusionner, à partir du moment où elles ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour. Ensuite, le système est le même : la moitié des sièges pour la liste arrivée en tête, et répartition des sièges restants entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages au second tour.

Si, dans une commune, une seule liste est en lice et si cette liste est complète, cette liste obtiendra automatiquement la totalité des sièges au conseil municipal. Si cette liste est incomplète, elle obtiendra autant de sièges que de candidats, les sièges non pourvus restant vacants.

Procurations

S'il ne vous est pas possible de vous déplacer dans votre bureau de vote, vous pouvez tout de même exprimer votre suffrage (en tant que mandant) en confiant l'expression de votre vote à un autre électeur (mandataire) par le biais d'une procuration.

Les règles relatives à la procuration de vote

- Le mandant et le mandataire sont inscrits sur une liste électorale communale ou consulaire ;
- Le mandataire doit avoir la qualité d'électeur au regard de l'élection concernée ;
- Pour un scrutin donné, un mandataire ne peut pas avoir qu'une seule procuration établie en France (il ne peut en avoir une seconde que si celle-ci est faite à l'étranger) ;
- Une personne sous tutelle peut voter et donner procuration excepté à un mandataire judiciaire à sa protection, l'accueillant, intervenant ou la prenant en charge dans un établissement social, médico-social et sanitaire ou travaillant à son service ;
- Il n'y a pas de date limite pour établir une procuration. Cependant, en cas de demande tardive il est possible que celle-ci ne puisse pas être prise en compte ;
- Une procuration peut être établie pour un seul tour de scrutin, pour les deux tours d'un scrutin ou pour une durée allant jusqu'à un
- Le mandant est responsable des éléments qu'il indique lors de sa demande ;
- Seule l'identité du mandant est vérifiée par l'autorité habilitée lors de la validation ;
- Le mandant et le mandataire peuvent être inscrits sur les listes électorales de communes. Cependant, le mandataire doit se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Comment faire une procuration de vote ?

Il existe deux manières de donner une procuration

Le formulaire de procuration :

Il peut s'agir de Cerfa cartonnés ou de formulaires en ligne, imprimés sur deux feuilles distinctes (l'impression en recto/verso est interdite). Ces documents ne doivent pas être signés ou datés à l'avance par le

mandant, ni contenir le lieu d'établissement. Ces informations seront mentionnées lors de la validation de la procuration par un agent ou officier de police judiciaire ou par un agent consulaire. Aucune rature ou rajout n'est permis et le mandant doit se présenter personnellement. Le numéro national d'électeur (NNE) du mandant ainsi que celui du mandataire sont à inscrire sur le formulaire.

Bon à savoir

Vous trouverez votre NNE sur votre carte d'électeur. Il est récupérable sur le module Interroger votre situation électorale (ISE) du site Service Public.

La téléprocédure "Maprocuration" :

Après avoir enregistré une demande en ligne avec FranceConnect, vous n'avez plus qu'à vous rendre dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Vous êtes informé de l'acceptation de celle-ci par courriel.

QUEL EST L'INTERET DE MAPROCURATION ?

Maprocuration est un télé-service développé par le ministère de l'Intérieur. Il s'agit d'une alternative à la procédure papier (Cerfa). Maprocuration permet un suivi numérique de votre demande de procuration électorale. Vous n'avez aucun nouveau compte à créer, aucun document à imprimer ou formulaire papier à renseigner. Vous n'avez aucune pièce justificative à joindre à votre demande. Les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier, au gendarme ou à l'agent habilité du ministère des affaires étrangères devant lequel vous vous présentez pour faire vérifier votre identité, puis à votre commune ou consulat de vote. Vous recevez un accusé de réception numérique à chaque étape et vous êtes informé en temps réel de l'évolution de votre demande.

De plus, si vous bénéficiez d'une identité numérique certifiée France Identité, vous pouvez réaliser une procuration en ligne sans vous déplacer au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat (cf. la rubrique « Faire une procuration 100% en ligne ».)



Temps de lecture avec les tout-petits

Tapis posés, tipi installé, livres bien disposés. Mardi 20 janvier, Maria de l'association Liratouva (basée à Vieux-Marché) est venue à la rencontre des tout-petits de 0 à 3 ans et de leur maman ou assistante maternelle. Elle y a animé un temps de lecture et a invité les adultes, accompagnants les bébés, à des séances de lecture individualisée. Un vrai moment privilégié et apprécié de tous !



C'est nous qui l'avons fait !

Oui ! Nous avons fabriqué nous-même, à 4 mains, avec des ciseaux, un peu de colle et beaucoup de patience : notre calendrier de l'Avent, pour épater tout le monde avant Noël ! Avec application et dans la bonne humeur, les binômes ont bien travaillé ! Ensuite, plus qu'une seule préoccupation : le remplir pour le 1^{er} décembre !



Participants ateliers « calendrier de l'Avent »

Une heure de folie en compagnie de Zag la clown !

Le "pestacle" de Zag la clown a été un succès fou, petits et grands ont adoré ! Une heure de folie ! Tour à tour, nous avons pu découvrir une Zag funambule, dompteuse, équilibriste, jongleuse ou bien bulleuse.

Que de fous rires ! Merci à Anne-Sophie de la Compagnie Zagzagzag ainsi qu'aux enfants et aux parents qui ont participé dans la bonne humeur au spectacle, de nous avoir régallés avec tous ces moments de franche rigolade !



Puzzle participatif : à vous de jouer !

Un puzzle, de 500 pièces en cours, est à votre disposition à la médiathèque. L'idée est de le réaliser ensemble, entre un prêt ou un retour, en restant dessus 5 minutes ou une heure... c'est vous qui voyez ! L'animation est accessible à tous alors n'hésitez pas à venir apporter votre pièce à l'édifice !



De l'agitation dans le labo !

Retour sur le laboratoire culinaire d'Halloween de Delphine Bailleul, animatrice au sein de la Compagnie Mirelaridaine. Mamans et enfants ont pu confectionner des spécialités effrayantes telles que des muffins araignée au potimarron, tartelettes à la mélasse, et cocktails aux yeux ! Chacun était fier d'emporter ses délices à la maison.



PROCHAINEMENT, à la médiathèque

Culture en partage

Culture en partage est une démarche proposée par la Compagnie Marmouzig, visant à rassembler petits et grands autour du spectacle vivant.

Catherine Le Flochmoan, conteuse et l'accordéoniste Jérôme Soulas nous plongeront dans trois contes humoristiques traditionnels pleins d'humour ainsi que des court-métrages d'archives. Une opportunité de se réunir autour d'une expérience culturelle mêlant contes, musique et cinéma breton !

Au programme vendredi 6 mars :

- Des séances de contes bretons réservées à certaines classes des écoles de Pabu.
- Apéro-spectacle « Le temps des fileuses », autour de la Bretagne rurale des années 1930 à 1950.

Venez nombreux ! Gratuit, sur réservation à la médiathèque.



Pourquoi s'inscrire à la médiathèque ?

Exit, l'image de la bibliothèque poussiéreuse tenue par des bibliothécaires austères !

Aujourd'hui, la médiathèque est un lieu moderne, convivial et incontournable où l'on ne fait pas qu'emprunter des livres. La médiathèque c'est aussi un lieu où l'on aime tisser du lien, se retrouver, échanger et partager... (Spoiler : les bibliothécaires sont chaleureuses et aux petits soins avec les abonnés !)

C'est un lieu spacieux et accueillant qui dispose de 200 m2 et de places assises, pour lire, travailler ou se détendre.

Vous pourrez y découvrir :

- * 13000 livres en accès libre (romans, documentaires, albums jeunesse, B.D...) dont de nombreuses nouveautés ! (Achats réguliers toute l'année)
- * 25 titres de revues
- * 200 CD
- * 350 DVD
- * Une connexion Wi-Fi gratuite et des postes de consultation internet
- * Des expositions thématiques, artistiques...et gratuites, pour tous (spectacles, ateliers, jeux-concours...)

La Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA) nous prête également des centaines de documents renouvelés chaque année pour compléter notre fonds.

En tant qu'abonné, vous avez aussi accès aux Ressources numériques de la BCA (films, presse, livres numériques, catalogue de tutoriels, musique).

Pas encore inscrits ? Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir !

Renseignements et inscriptions :

Médiathèque de Pabu

Place du 19 mars 1962
22200 Pabu
bibliotheque@pabu.bzh
02 96 40 01 10

Mardi : 16h30 – 18h30
Mercredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Vendredi : 14h00 – 18h00
Samedi : 9h30 – 11h45

Abonnement familial : 15 €
Abonnement individuel : 9 €
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans scolarisés et/ou domiciliés à Pabu



Suivez-nous sur
 Instagram !

Et sur Facebook :



Médiathèque Pabu



LES
SOS

ON EN A PARLÉ DANS la Presse

Élus, présidents et présidentes des associations pabuaises
à la cérémonie prévue en leurs honneurs

Cérémonie des associations

Samedi 4 octobre, Bernard Henry, adjoint à la vie associative et sportive, n'ayant pu participer au dernier forum des associations, a souhaité inviter les présidentes et présidents ainsi que les membres des associations. Monsieur Henry a rappelé que sur notre commune nous avons 15 associations et auxquelles est venue s'ajouter

l'atelier de méditation à thème qui sera représenté par madame Dupont Josiane. Nos associations représentent 860 adhérents, dont 310 pabuais et pabuaises.

Sachant que toutes ces activités proposées ne sont réalisées que grâce aux bénévoles, monsieur Henry les a une nouvelle fois félicités, remerciés

et surtout encouragés pour la nouvelle saison qui se profile, en rappelant que les associations sont la force vive de notre commune.

La réception s'est terminée par une pensée émue à monsieur Giuseppe RAIMONDO, dit Pipo, pour ses 50 ans de bénévolat au sein de l'AS PABU Football.

Cinq ans de jardins fleuris célébrés à la mairie

Samedi 18 octobre, Pierre Salliou, maire, Marie-Jo Cocguen, présidente du jury du concours des maisons fleuries, Denise Thomas, Christine Béchet et Margaret Low, membres du jury, ainsi que plusieurs élus, recevaient, les jardiniers ayant participé au concours ces cinq dernières années.

« Celui qui aime les fleurs aime les gens » a rappelé le maire en ouverture de la cérémonie.

« Le jardinage permet de rester en forme tout en se vidant la tête ».

Cette édition était particulière a expliqué Marie-Jo Cocguen: « nous avons souhaité innover en proposant une rétrospective des jardins fleuris depuis 2020. »

Sur les 22 jardiniers invités, plus de la moitié a répondu présents.

Madame Cocguen a précisé que le jury a été attentif à la manière dont chacun conduit ses travaux, adopte les bons gestes, désherbe sans polluer, favorise la biodiversité et pratique le recyclage. Un diaporama retraçant les réalisations

de ces cinq dernières années a été projeté devant l'assemblée.

« Votre travail valorise, non seulement vos jardins mais aussi l'image de toute la commune » a souligné le maire en conclusion.



Élus et participants, de ces cinq dernières années,
à la cérémonie des jardins fleuris.



Pierre Salliou, maire, Denise Thomas, adjointe aux affaires sociales et Laurent, agent aux services techniques, fleurissant les tombes du carré des indigents.

Fleurissement du cimetière

À la veille de la Toussaint, le maire Pierre SALLIOU et Denise THOMAS, adjointe se sont rendus au cimetière, dans le carré des indigents, pour fleurir cinquante-huit tombes. La présence du centre hospitalier

sur la commune impose à celle-ci d'assurer la sépulture des défunts décédés sur son territoire.

"Par respect, on se doit de fleurir les tombes de ces personnes qui n'ont plus de famille ou qui étaient

en rupture familiale" a expliqué le Maire.

Il a également remercié le travail des agents des services techniques qui réalisent le nettoyage des allées du cimetière.

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 2025, les élus, les anciens combattants et les Pabuais se sont rassemblés au monument aux morts pour honorer la mémoire des soldats tombés pour la France. La cérémonie de commémoration, empreinte de solennité et de recueillement, a été marquée par la remise de diplômes aux portes-drapeaux, Henri Anthoine et Louis Le Flour, en reconnaissance de leur engagement et de leur fidélité à ce devoir de mémoire.

À l'issue de la cérémonie, la convivialité a pris le relais avec le traditionnel banquet annuel offert aux Pabuais de plus de 70 ans. Pas moins de 170 convives y ont pris part, dont le maire, les élus, dix membres du Conseil Municipal des Jeunes. Tous ont partagé ensemble un moment chaleureux. Le repas, préparé et servi par le traiteur Le Manac'h de Carhaix, a permis de réunir plusieurs générations autour d'une même table, renforçant ainsi les liens.

L'organisation de cet événement, attendu chaque année par de nombreux Pabuais, a été assurée par Denise Thomas, première adjointe. Son implication et celle des bénévoles ont contribué au succès de cette journée, qui allie mémoire, solidarité et convivialité.

Les pabuais, pabuaises, membres de la FNACA et élus réunis pour commémorer le 11 novembre.





« Coupe-ruban » du self du croissant

Le nouveau self de l'école du Croissant inauguré en présence des autorités.

Vendredi, l'école du Croissant à Pabu a célébré l'inauguration de sa nouvelle cantine scolaire, désormais transformée en self-service. Ce projet, lancé par la municipalité en 2020 pour répondre à des enjeux de vétusté, de conformité et de fonctionnalité, marque une étape importante dans l'amélioration du cadre de vie des élèves.

Le sous-préfet de Guingamp, André Joachim, a officiellement coupé le ruban, entouré de Christian Coail, président du Conseil départemental, ainsi que des conseillers départementaux Guillaume Louis et Anne-Marie Pasquiet. Tous ont salué un chantier ambitieux, pensé pour favoriser l'autonomie des enfants et améliorer leur confort au quotidien.

Dans ce nouvel espace, les élèves peuvent désormais composer leur plateau eux-mêmes, un fonctionnement qui anticipe les pratiques du collège. « C'est bien qu'on prenne le plateau, ça nous habituera pour le collège », a commenté un élève de CM2. La climatisation, également installée, a été unanimement appréciée.

Le maire de Pabu, Pierre Salliou, a souligné les défis techniques rencontrés : toiture à refaire, canopée temporaire, hausse des prix des matériaux. Malgré tout, les entreprises mobilisées ont su limiter les nuisances en concentrant les travaux les mercredis et samedis.

Le coût total de l'opération s'élève à 1 108 360 €, financé en partie grâce à des subventions : 174 399 € de l'État via la DETR, et 171 981 € du Conseil départemental.

La cantine fonctionne en liaison chaude, en partenariat avec l'entreprise Ansamble, basée à Landrévarzec.

Ce nouvel équipement illustre l'engagement de la commune pour un service public de qualité, adapté aux besoins des enfants et aux exigences d'aujourd'hui.





Une cérémonie des vœux empreinte d'émotion pour la dernière allocution du maire Pierre Salliou

Lundi 12 janvier à 18 h, près de 250 personnes, habitants, représentants institutionnels et personnalités publiques ont répondu à l'invitation du maire Pierre Salliou pour une cérémonie des vœux particulièrement symbolique : la 25^{ème} et dernière qu'il présidait.

Sous la conduite du maître de cérémonie Philippe Gac, conseiller municipal, la soirée s'est ouverte par un mot d'accueil avant de laisser place à différents intervenants.

Les danseuses Chloé, Emma et Sarah Lou ont apporté une touche artistique remarquée et donné le ton à la soirée qui se voulait dynamique, différente et tournée vers la jeunesse.

Comme le veut la tradition, les chiffres de l'état civil et de l'urbanisme ont été présentés par Denise Thomas, avant l'intervention de Steven Dutus, Directeur Général des Services. Celui-ci a rappelé l'engagement constant de la mairie et de ses agents, notamment dans l'accueil de stagiaires et l'accompagnement des jeunes.

Puis les membres du Conseil municipal des jeunes, arrivés au terme de six années de mandat, ont dressé le bilan de leurs actions. Ils ont exprimé leur gratitude envers le maire pour son soutien, ainsi qu'envers leurs



conseillères encadrantes, Jamila Karroumi, Fabienne Broudic et Nadine Le Moigne qui leur ont permis de vivre des expériences marquantes telles que les visites du Sénat, du Parlement de Bretagne, du Conseil départemental des Côtes d'Armor, et participation à des actions solidaires comme le Téléthon aux côtés de Bernard Henry.

Enfin, le discours du maire, Pierre Salliou, a constitué l'un des moments forts de la soirée. Le maire a rappelé son engagement total dans une fonction « riche en actions et en relations humaines », parfois éprouvante lorsqu'il s'agit d'accompagner des familles dans des moments douloureux.

Il a tenu à remercier :

- son épouse, soutien constant,
- les élus qui l'ont accompagné durant quatre mandats, dans un esprit constructif
- la minorité municipale, « qui a toujours voté le budget dans un esprit constructif. »,
- les agents municipaux pour leur implication quotidienne,

- les enseignants,
- les Pabuais, auxquels il a exprimé toute sa gratitude,
- les représentants de l'État, les élus du territoire, de l'agglomération et des institutions,
- le tissu associatif, pilier de la vie locale.

Très ému, il a réaffirmé son attachement profond à l'hôpital, saluant la qualité du travail mené avec le directeur, monsieur Froger.

Pour conclure la cérémonie, les chanteuses Emma et Emeline ont interprété deux chansons, apportant une touche sensible et élégante à cette soirée déjà riche en émotions.

Comme chaque année, le pot de l'amitié préparé par Bernard Henry a permis de prolonger les échanges. Un moment privilégié où habitants, élus et acteurs du territoire prennent le temps de se parler, de mieux se comprendre et de se projeter ensemble vers l'avenir.



Pabuais et pabuaises réunis pour la dernière cérémonie des vœux du maire, Pierre Salliou.



La galette des élus

L'après-midi du samedi 24 janvier 2026, la salle polyvalente de Pabu a retrouvé l'une de ses traditions : la galette des rois offerte par le maire et ses adjoints aux habitants de plus de 70 ans.

Une coutume bien ancrée dans la vie locale depuis 1978, initiée par le maire de l'époque, Pierre Pasquiou, et qui n'a jamais cessé de rassembler les générations.

Comme toujours, l'organisation repose sur une équipe de bénévoles, parmi lesquels plusieurs élus, le conseil municipal des jeunes et les bénévoles, qui ont préparé le goûter avec soin. Le service, lui, a été assuré par les élus municipaux et les jeunes du Conseil municipal des enfants, symbole d'un lien intergénérationnel cher à la commune.

Dans son discours, le maire Pierre Salliou, a évoqué la vocation première de cette rencontre : offrir un moment de convivialité à celles et ceux qui vivent parfois dans une solitude silencieuse. Il a évoqué cette « détresse invisible » qui touche certains aînés, soulignant combien ces instants partagés peuvent contribuer à rompre l'isolement et à maintenir un lien social précieux.

L'émotion était palpable, car cette galette des rois était la 25^{ème} et la dernière, présidée par Pierre Salliou en tant que maire. Avec dignité et une pointe de nostalgie, il a salué ses concitoyens « pour la dernière fois en qualité de maire », un moment fort qui a touché l'assemblée.

Un film pour retracer quatre mandats d'action.

La rencontre s'est conclue par la projection du film réalisé par Loïc Frémont pour les vœux du maire. Ce document retrace l'ensemble des travaux et projets menés durant les quatre mandats de Pierre Salliou et ses équipes successives, offrant un regard rétrospectif sur plus de deux décennies d'engagement au service de la commune.

Cette édition 2026 de la galette des rois restera sans doute comme l'une des plus marquantes : un mélange de tradition, de gratitude et d'émotion, fidèle à l'esprit de Pabu et à la place essentielle qu'y occupent ses aînés.





CLUB DES Aînés d'Or

Banquet annuel du dimanche 19 octobre 2025

L'atmosphère à la salle des fêtes de Pabu, en ce dimanche après-midi, est à la fois chaleureuse et solennelle. C'est le rendez-vous tant attendu de l'année des 92 adhérents et des représentants de la municipalité. Le banquet annuel du club des retraités est un moment où la convivialité l'emporte sur la routine. Le repas est le cœur battant de l'événement. Fidèle à la réputation de la région, le menu privilégie le terroir et la générosité. Durant le repas, l'accordéoniste local prend possession de l'estrade. Les premières notes font scintiller les yeux. Les couples les plus agiles se lancent sur la piste. On danse le tango, les valse, le pas de deux, le madison et bien sûr, quelques danses bretonnes qui rappellent les racines communes. La municipalité représentée par : monsieur Salliou, maire de Pabu, Monsieur Henri, adjoint, ont salué l'assemblée, rappelant l'importance du lien social et du dynamisme des aînés dans la commune.



Participants au banquet annuel

Un goûter de Noël chaleureux à Pabu :

L'ambiance était à la fête à la salle polyvalente de Pabu pour le traditionnel goûter de Noël du club des retraités, le dernier de l'année. La salle avait revêtu ses plus beaux atouts. Les tables, nappées de jaune et blanc. Le brouhaha des conversations animées et les éclats de rire témoignaient de la joie de se retrouver.



Démarrage de l'année avec la galette des rois

C'est un moment de convivialité incontournable en ce début d'année ! La traditionnelle galette des rois est toujours une excellente occasion de renforcer les liens au sein de la commune.

Le Club des Retraités de Pabu (65 adhérents malgré les conditions météo difficiles) est connu pour son dynamisme. Entre le croustillant de la pâte feuilletée et le suspense de la fève, ces instants de partage sont précieux pour rompre l'isolement et célébrer la nouvelle année dans la joie.



Sortie de Noël du 26 novembre 2025

C'est un événement très apprécié localement pour son mélange de tradition (plumes, strass, paillettes) et de modernité. Voici ce qui nous a émerveillé :

Le Concept du Spectacle "LOVE"

- **Le Show** : Une revue de music-hall moderne qui revisite le thème de l'amour à travers des tableaux variés : glamour, sexy, mais aussi inspirés des grandes comédies musicales.
- **Sur scène** : Le spectacle est interprété en direct avec des chanteurs, des danseuses professionnelles.
- **Lieu** : Il se déroule généralement à l'Espace 2000 - Célestin Blévin à Grand-Champ, une salle qui permet d'accueillir des configurations "repas-spectacle" de grande envergure.
- **Formules Déjeuner**
Déjeuner Spectacle : Accueil vers 12h00, repas gastronomique animé, suivi du spectacle, et souvent un après-midi dansant pour finir la journée.



■ **Christiane THOMAS,**
la présidente



AMICALE laïque



Assemblée générale du 12 octobre 2025

Le bilan 2024/2025, a été présenté par le président et la trésorière en présence de Pierre Salliou, maire de Pabu, de Bernard Henry, adjoint à la vie associative et sportive, de Guillaume Louis, Conseiller départemental des Côtes d'Armor et d'une cinquantaine de personnes. Le bilan financier fait ressortir un solde positif.

Pour clôturer cette assemblée générale, un pot de l'amitié a été servi, pot qui comme de coutume a été suivi d'un buffet campagnard.

Le conseil d'administration reste inchangé : Dominique Béchet, président – Valérie Sourflais, trésorière, Maryse Irand, secrétaire – Nicolette Trifol, secrétaire adjointe.



Participants à l'assemblée générale

Sortie randonnée du 16 décembre 2025 à Kerpert

Pour terminer l'année 2025, c'est avec un grand plaisir que la section randonnée de l'Amicale laïque a démarré la matinée du 26 décembre 2025 par une belle sortie vallonnée du circuit des moulins à Kerpert, suivie d'un très bon repas festif au restaurant le Kerpert dans une ambiance vestimentaire colorée de fêtes de fin d'année.

Au seuil de cette nouvelle année, le président et le conseil d'administration, vous souhaitent une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2026

Vous pouvez consulter notre site www.amicalelaiquedepabu.fr, il est régulièrement mis à jour.

A très bientôt



Dernière randonnée de l'année sur le thème de Noël

■ Maryse IRAND, secrétaire

**FNACA****Comité local de PABU**

Membres du conseil d'administration
devant la maison des associations de Pabu.

La reprise :

Le vendredi 3 octobre, les membres du conseil d'administration du comité local des anciens combattants d'AFN se sont réunis à la salle des associations pour la reprise. Cette rencontre fut l'occasion d'annoncer une décision majeure et très bien accueillie. Suite à une proposition du président Joseph LE GALL, et adoptée par le conseil d'administration, le comité prend en charge la totalité de la cotisation des adhérents dès l'année 2026. Cette initiative est le fruit d'une saine gestion financière du comité. Les bénéfices réalisés au fil des ans grâce à l'organisation des bals, concours de boules et cartes, notamment lorsque les membres étaient plus jeunes, permettent aujourd'hui d'en faire profiter les adhérents. Je remercie les bénévoles et, en particulier les épouses pour leur aide précieuse tant logistique que morale.

Remise des cartes :

Vendredi 7 novembre, de 10h à 12h, à la salle polyvalente, une permanence était assurée par les membres du bureau pour la remise des cartes 2026. Cette matinée permet aux adhérents, de se rencontrer, d'échanger et de passer un moment de convivialité avec le verre de l'amitié. Nous sommes actuellement 71 adhérents dont 25 veuves.

Cérémonie du 11 novembre :

La commémoration du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice a débuté par une cérémonie à l'église. Puis, le cortège s'est rendu au monument aux morts où a été lu le message du ministère des



Remise des diplômes d'honneur de porte-drapeaux,
à Henri ANTHOINE et Louis LE FLOUR

Armées suivi d'une lecture par le conseil municipal des jeunes. Un dépôt de gerbe a été effectué par le président de la FNACA et le maire Pierre SALLIOU. La cérémonie s'est achevée par la remise du diplôme d'honneur de porte-drapeaux à Henri ANTHOINE et Louis LE FLOUR, respectivement pour leurs treize et dix ans de service.

Merci aux jeunes qui sont présents et participent activement aux lectures et dépôt de gerbes. Soyons reconnaissants à l'égard de toutes celles et ceux qui militent pour la généralisation de ces pratiques, en devenant des « passeurs de mémoire ».

La collecte au profit des Bleuets de France a rapporté la somme de 170 euros.

Remise du lot de la souscription :

Le premier lot du tirage de la souscription départementale a été gagné par un adhérent de PABU Claude LE DEUF. Un chèque d'une valeur de 800 € équivalent à un téléviseur grand écran lui a été remis par le président lors d'une réunion. Notre participation au Téléthon organisé à PABU et un don de 100 euros du comité.

Bonne et heureuse année à tous !



Membres du bureau remettant les cartes aux adhérents

■ Joseph Le Gall, Le président de la FNACA



Randonnée au Bois Meur

RANDO Pabu

Jeudi 6 novembre 2025 s'est tenue, à la salle des fêtes de Pabu, l'Assemblée Générale de la 10^{ème} année de Rando Pabu en présence de 80 personnes, Pierre Salliou, maire de Pabu, Denise Thomas première adjointe et de Bernard Henry, adjoint en charge de la vie associative et sportive de la commune de Pabu.



Adhérents réunis pour l'assemblée générale

Pour fêter l'entrée dans notre 10^{ème} année nous avons organisé un repas réalisé par le Traiteur « Secrets de Gourmandises »

Les programmes de nos randos du 1^{er} semestre 2026 ont été réalisés les mardi 6 et dimanche 11 janvier lors des galettes des rois des mardis et dimanches. Vous pouvez les retrouver en dernière page dans le calendrier des manifestations.

Rando Pabu participe aux différentes manifestations caritatives telles que la Rose Espoir, Marche violette, le Téléthon et au nettoyage des chemins de randonnée sur la commune.

Le coût de l'adhésion a été fixé à 34€ mais à 18€ pour les adhérents inscrits dans un autre club adhérent à la FFR.

Nos 3 baliseurs agréés FFR, Eliane, Didier et Michel, se maintiennent à leur poste.

Après plus de 9 années de bons et loyaux services : Maurice Kernéis a mis un terme à son mandat de Vice-Président et a été remplacé par Christiane Thomas. Didier Cosmao, notre secrétaire, a mis également fin à son mandat.

Au cours de cette assemblée générale, nous avons :

> Validé par vote les mises à jour de nos statuts réalisées par Yves Morice.

> Relu le règlement intérieur qui a été enrichi, de quelques recommandations.

> Élu par bulletin secret un Conseil d'administration élargi constitué de 11 adhérents.

Lors de notre première réunion du Conseil d'administration du vendredi 7 novembre, Yves Morice a été élu à l'unanimité au poste de secrétaire.

Notre nouvelle organisation se compose donc de 11 membres avec pour :

- Président : Daniel Chaussec
- Secrétaire : Yves Morice
- Trésorière : Marie-Hélène Stéphan

Un diaporama, réalisé par Yves Morice, retraçant les différentes randos réalisées au cours de l'année a été projeté et très applaudi.



Participants aux galettes des rois du mardi et du dimanche



Les personnes souhaitant adhérer à « Rando Pabu » peuvent s'inscrire auprès de Daniel Chaussec.

Tel : 07.80.53.43.13 / 09.72.93.31.02



Estuaire du Trieux à Plourivo



LES AMIS DES POTIERS

de Pabu

Vie de l'association

Le 13 décembre, l'association s'est réunie en assemblée générale extraordinaire pour mettre ses statuts en conformité avec les animations projetées. L'association comprend désormais plus de quarante membres.

Trois groupes de travail ont été constitués, à savoir archéologie, pédagogie et animations.

Le groupe archéologie a contribué au lavage et à l'inventaire du mobilier céramique trouvé lors des sondages, en vue de leur analyse céramologique.

Le groupe pédagogie est en contact avec le monde scolaire. Un dossier pédagogique, destiné aux enseignants des écoles primaires et des collèges, a été élaboré avec une offre pour les scolaires comportant plusieurs volets. La mise en place se ferait au printemps 2026, en dehors des vacances scolaires.

Le groupe animation travaille actuellement sur plusieurs projets : un montage vidéo présentant le travail des potiers de Pabu ; un marché de potiers à Pabu ; une mise en place d'ateliers de modelage pour adolescents et adultes animés par des potiers professionnels.

Fours de potiers

Les forages effectués le 21 octobre dernier, sur l'avant, l'arrière et le sommet de la structure, n'ont pas permis le passage d'une caméra endoscopique. Pour aller plus loin, il faudrait qu'un chercheur, issu du monde universitaire, s'empare du dossier et monte un projet de recherche et de fouilles programmées, car ce type de projet ne peut être porté par une association locale seule en raison de sa complexité et de ses nécessaires connexions avec le monde de la recherche. Plusieurs archéologues ont été approchés en fin d'année, et d'autres vont l'être en début d'année 2026.

Parallèlement, l'association étudie la possibilité de réaliser une réplique du four à échelle réduite, en tenant compte des connaissances actuelles sur ce type de structure.



Marché de potiers

Plusieurs réunions ont eu lieu avec des potiers de l'association Argile Bretagne, afin de définir la possibilité d'organiser un marché de potiers à Pabu. Cette opération se précise et aura lieu sur le parking de l'école bilingue les 12 et 13 septembre 2026. Ce marché réunira une trentaine d'exposants, et diverses animations sont prévues sur les deux jours.



Appel aux bénévoles

Tous ceux qui souhaitent s'investir dans la sauvegarde du patrimoine et participer aux animations de l'association seront les bienvenus.

Contact : amisdespotiers@gmail.com (06 72 73 50 14). Site internet : www.amis-potiers-pabu.fr



EXPRESSION

de la minorité

6 ans, et après ?

Chères Pabuaises, chers Pabuais,

En ce début de nouvelle année, nous tenons à vous adresser nos vœux les plus sincères de santé, d'épanouissement et de sérénité. Bloavezh mat d'an holl !

2026 sera une année décisive, tant sur le plan local que national voire international. Dans un monde qui devient de plus en plus incertain, nous devons faire de l'échelon communal un échelon de proximité qui redonne espoir et confiance.

Dans quelques semaines, vous serez amenés à choisir la future équipe municipale de notre commune. Le maire sortant a fait part de sa décision de ne pas se représenter pour un nouveau mandat ; nous tenons ici à saluer ses 31 années d'engagement municipal, dont 25 comme maire. En tant qu'élus de la minorité, nous avons toujours eu le souci d'agir sans esprit partisan, de façon responsable, en étant constructifs et force de proposition, mais aussi en faisant entendre une voix différente lorsque cela nous semblait nécessaire.

En raison de la période préélectorale actuelle, il ne nous paraît pas approprié d'utiliser un moyen de communication institutionnel tel que ce bulletin municipal pour relayer notre regard sur l'actualité.

Nous aurons l'occasion de revenir vers vous très prochainement, en souhaitant que la campagne à venir puisse se dérouler dans un climat serein.

Nous vous remercions pour votre soutien et restons bien évidemment à votre disposition pour toute question.

Le groupe « Energies citoyennes pour Pabu »

Guillaume LOUIS - Christine BECHET

Pierrick GALARDON - Claude RONGIER

Contact :

Mail : minorite.pabu@gmail.com

Site internet : www.energies-citoyennes-pabu.fr

Facebook : Energies citoyennes pour Pabu



CALENDRIER des manifestations

Mars 2026

- **Samedi 7 mars** : matinée portes ouvertes à l'école bilingue Gilles Servat de 9h30 à 12h30
- **Mardi 17 mars** : sortie en car Pointe de la Torche "Fête des fleurs à PLOMEUR avec Rando Pabu
- **Jeudi 19 mars** : Cérémonie commémorative fin de la guerre d'Algérie

Avril 2026

- **Jeudi 16 avril** : Fêtes des octogénaires avec le Club des Ajoncs d'Or
- **Dimanche 26 avril** : Bal avec Jean-Pierre Rault, Le Club des Ajoncs d'Or

Mai 2026

- **Lundi 8 mai** : Cérémonie commémorative de l'armistice de la Guerre 1939-1945
- **Dimanche 24 mai** : Pikou Panez-Brik ha Brok avec l'APE de l'école bilingue
- **Dimanche 31 mai** : journée pique-nique sur Landrellec et l'Île Grande avec Rando Pabu
- **Fin mai – début juin** : Exposition des activités manuelles de l'Amicale Laïque



Juin 2026

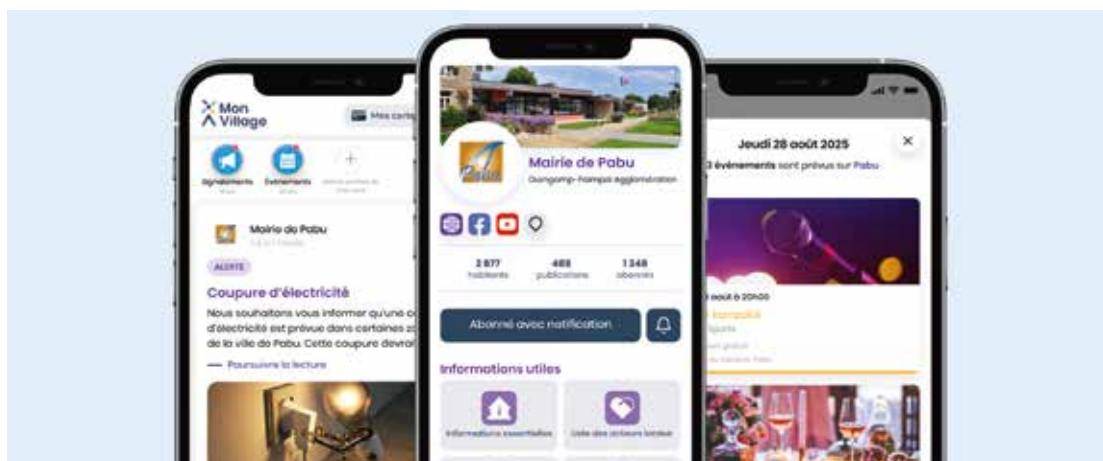
- **Mercredi 17 juin** : Journée conviviale de la FNACA avec repas salle polyvalente
- **Dimanche 21 juin** : Bal avec Cécile et Dominique Moisan – Le Club des Ajoncs d'Or
- **Mardi 23 juin** : Rando resto à la journée sur Huelgoat

MON VILLAGE

Une nouvelle Appli arrive :



L'actualité de votre commune en temps réel et bien plus !



La commune de **Pabu** bénéficie désormais d'un nouvel outil de communication digitale, innovant et participatif.

Suivez la mairie, les associations et commerces dont vous souhaitez connaître les actualités grâce à des notifications en temps réel sur votre smartphone. Accédez à une information locale et ciblée grâce à un parcours personnalisé en sélectionnant vous-même, à la fois, les notifications de votre commune et celles des communes environnantes adhérentes à l'application.

Conçue comme un service d'utilité publique, l'application Mon Village permet la circulation d'une information claire, rapide et efficace sur **Pabu**.

Canal de communication de référence entre la communauté de communes, la mairie, les associations, les commerces, les habitants et les visiteurs, **Mon Village** offre une portée locale, sans précédent, des acteurs présents au cœur de votre vie.



CHAUFFAGE
(fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS
(géothermie & aérothermie)

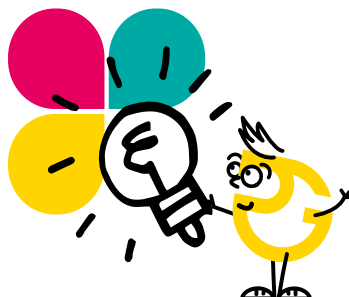
SOLAIRE - SALLES DE BAIN

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



PABU - 02 96 21 18 99
argoatsolutionsenergies@gmail.com

Eclectik
SERVICES & PRODUITS



ROUDENN
GRAFIK

Imprimeur breton

Impression tous supports et tous formats

■ Studio graphique ■ Étiquettes ■ Édition ■ Routage

www.roudenn.bzh



© 2025 - 6476